

La Chèvrerie d'Haussez

Pascal et Christine Saintemarie
3 rue du Château-Bleu
76440 HAUSSEZ
02.76.22.30.25
lachevriedhaussez@hotmail.fr

Contrat



Les paniers de l'Épi d'Or

Association loi 1901 à but non-lucratif
Chez Martine HULIN, 75 bis rue Pierre Curie
78210 Saint-Cyr-l'École
lpeo@riseup.net

Crottins de chèvre

Distribution des paniers : Jeudi 23 mai 2024 au jeudi 26 septembre 2024

(9 paniers pour la période, distribution tous les 15 jours, pas de distribution le 15/08/2024)

Nom de l'adhérent.e :

Engagements de l'adhérent.e

- Après avoir pris connaissance et adhéré aux statuts, au règlement intérieur de l'association et avoir payé ma cotisation annuelle, adhérer au contrat présent pour les distributions qui auront lieu les jeudis aux dates indiquées ci-dessus ;
- Faire acte d'engagement solidaire avec le producteur. L'ensemble des chèques, libellés à l'ordre de « **La Chèvrerie d'Haussez** », est remis aux référent.e-s pour ce producteur en début de saison. Les chèques donnés aux producteurs ne peuvent provenir que d'un compte d'une personne physique adhérente de l'AMAP dont le nom est mentionné sur le contrat. Les chèques seront ensuite transmis au producteur ;
- Venir retirer ses paniers de crottins de chèvre sur le lieu de la distribution (ou prévenir les responsables de distribution de l'association si un remplaçant vient le retirer). Aucun remboursement ne sera effectué par l'association ou par le producteur en cas d'absence ;
- Les produits oubliés par les adhérent.e-s seront partagés dès la fin de la distribution à 19 h 25.

Engagements du producteur

- Respecter les statuts et le règlement intérieur (principalement l'article 2) ;
- Livrer les produits à chaque distribution de la période des produits de qualité, frais, de sa ferme ;
- Aviser ses partenaires en cas de problème exceptionnel qui affecterait la livraison ou toute activité (problème climatique, ravageurs, empêchement grave du producteur etc.) – Possibilité de décalage de livraison ou de remplacement des denrées (origine précisée) ;
- Donner régulièrement des nouvelles de l'exploitation ;
- Être transparent sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail ;
- Prendre en compte les remarques et les besoins des adhérent.e-s ;
- Accueillir les visites préalablement organisées d'adhérents sur le lieu de production ;
- Respecter le contrat d'engagement AMAP de l'association et la charte des AMAP.

La part de récolte : Le présent contrat est passé pour la fourniture à l'abonné d'un certain nombre de paniers de crottins de chèvre toutes les deux semaines par le producteur durant la période d'engagement et sous réserve des mises bas.

| Paniers | Contenu | Prix unitaire | Prix total Période (9 livraisons) | Quantité + A (affiné) ou F (frais) | Total |
|---|----------------------------------|---------------|-----------------------------------|------------------------------------|-------|
| Nature (préciser, frais = F ou affiné = A) | 2 crottins affinés et/ou frais | 6,00 € | X9 = 54,00 € | | |
| Duo 1 (préciser F ou A pour nature) | 1 nature + 1 cendré | 6,50 € | X9 = 58,50 € | | |
| Duo 2 (préciser F ou A pour nature) | 1 nature + 1 épices * | 6,50 € | X9 = 58,50 € | | |
| Duo 3 | 1 centré + 1 épices * | 7,00 € | X9 = 63,00 € | | |
| Panier Cendré | 2 crottins cendrés | 7,00 € | X9 = 63,00 € | | |
| Panier Epicé | 1 saveur jardin + 1 fantaisie | 7,00 € | X9 = 63,00 € | | |
| Trio (préciser pour nature) | 1 nature + 1 cendré + 1 épices * | 10,00 € | X9 = 90,00 € | | |
| Panier surprise | 2 crottins différents | 6,80 € | X9 = 61,20 € | | |
| Quattro 1 (préciser pour nature) | 2 natures + 2 cendrés | 13,00€ | X9 = 117,00 € | | |
| Quattro 2 (préciser pour nature) | 2 natures + 2 épices | 13,00€ | X9 = 117,00 € | | |
| TOTAL | | | | | |

* Crottins épices par roulement : **SAVEURS DU JARDIN (SF)** : oignon, ail, tomate, persil, ciboulette et **FANTAISIE (FANT)** : ail, poivron, moutarde noire et jaune, oignon, persil.

Paiement en chèque(s) à l'ordre de : La Chèvrerie d'Haussez

Merci de noter au dos du/des chèque(s) le mois (ou trimestre) correspondant et le nom de l'adhérent.e

J'ai pris note que ce contrat s'étend au-delà de la période de contrat 2023-2024 des légumes (dernière livraison légumes 19/09/2024)

Fait à : le

L'adhérent.e :

Le producteur : **La Chèvrerie d'Haussez**

Votre référent : Marie-Noëlle (lpeo-collectif@lists.riseup.net)